

PLAN DE FEMINISATION 2020-2024



Préambule

Le plan de féminisation est devenu pour la première fois en 2013 une pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives, affirmant ainsi l'engagement ministériel en matière de promotion et de développement du sport féminin.

A ce titre, l'Union Nationale du Sport Scolaire joue un rôle prépondérant dans l'accès aux pratiques sportives et aux responsabilités, dès l'entrée en 6^{ème}, et ce particulièrement vers le public féminin sous deux axes :

- 1- A partir de la multi activités, accès aux filles comme aux garçons à toutes les formes de pratique en permettant une offre la plus large et la plus attrayante possible
- 2- En offrant une réelle ouverture vers le monde extérieur par l'apprentissage à la vie associative / Dossier « Jeunes Officiels » juges, arbitres, coachs, jeunes dirigeantes-secouristes- interprètes-

L'UNSS affiche dans son plan national de développement du sport scolaire de nombreux outils et manifestations nécessaires à la concrétisation des actions en faveur de la mixité et de l'égalité. Les élèves licenciés sont associés à de nombreux projets-actions et événements

promotionnels ainsi que des formations permettant alors à chacun(e) de participer à la construction d'une « *génération responsable* ».

Textes de référence :

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
[Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013](#)

Bulletin officiel n° 6 du 7 février 2013

[Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018](#)

Mise en œuvre de la politique éducative pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école
[circulaire n°2015-003 du 20 janvier 2015](#)

Memento à l'usage des chefs d'établissement Egalité filles=garçons fait par les académies de Créteil, Paris et Versailles :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/egaliteFillesGarcons/87/8/memento_interacad_parite_653878.pdf

I – Les PNDSS (plan national de développement du sport scolaire) socle de structuration

PLAN 2012-2016 -Trois Objectifs parmi les 100 propositions du plan

- Mixité souhaitée dans un maximum de sport
- Développer une formation sur l'offre de pratique pour les filles
- Viser la parité sur l'ensemble du programme « vers une génération responsable »

PLAN 2016-2020 - Partage et Réussite

Trois axes forts :

- **Accessibilité** à tous les publics – Poursuivre le plan de féminisation à tous les échelons.
- OP 1.3.1. Poursuivre le développement de la pratique des filles au sein des Associations Sportives
- OP 1.3.2. Développer l'accès des filles aux responsabilités (Volet Génération Responsable)
- OP 1.3.3. Poursuivre la labellisation « AS, Égalité »
- OP 1.3.4. Réaliser un guide sur les pratiques innovantes en matière de mixité et de parité
- OP 1.3.5. Soutenir les formations locales des enseignants d'EPS visant à favoriser la pratique des filles

- **Innovation** qui s'appuie sur les besoins et attentes de chacun, qui promeut la différence et la créativité
- **Responsabilité** qui favorise l'engagement et la prise de responsabilité

PLAN 2020-2024 c'est :

Deux motifs d'agir :

- 1- Développement de la pratique sportive et artistique
- 2- Construction de l'engagement sportif vers une génération responsable

Trois modalités pour garantir la prise en compte de tous les élèves :

POLE COMPETITION

POLE PROMOTION

POLE EVENEMENT

Quatre fonctions pour le sport scolaire :

Culturelle

Educative

Sociétale

Santé

Au trois axes forts que sont A-I-R, s'ajoute le  de éducation :

Un positionnement affirmé au sein de l'éducation nationale, le sport comme outil d'éducation, au service de la réussite de tous.

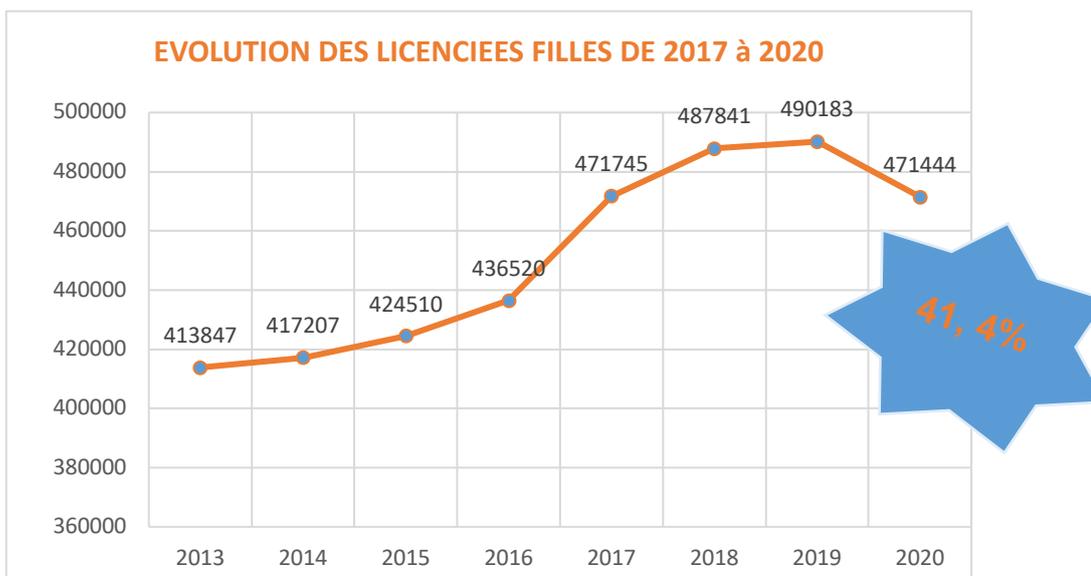
- Faire du sport scolaire un outil de réduction des inégalités sociales et culturelles, notamment l'accès aux pratiques sportives et artistiques, leur appropriation et leurs spectacles
- Faire du sport scolaire un outil d'inclusion
- Faire du sport scolaire un outil au service de l'égalité des genres
- Renforcer et valoriser l'utilité sociétale du sport scolaire
- Donner une place concrète aux valeurs portées par l'école et l'olympisme
- Faire des JOP un élément structurant pour des jeunes acteurs d'une société sportive



II – La pratique des filles

L'UNSS est une fédération sportive particulièrement bien représentée sur le plan féminin.

- a) Evolution de la courbe des licenciées.



Les filles occupent une place de choix dans les activités artistiques. L'évolution du règlement sportif à l'UNSS a modifié les conditions de la pratique des filles. Aujourd'hui l'obligation réglementaire de mixité est actée et même de parité dans certains sports.

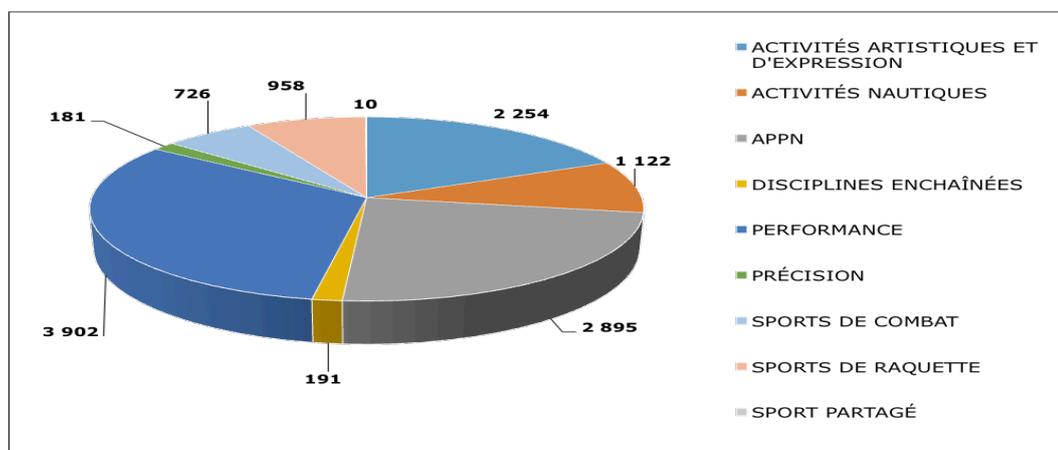
- b) Prise de responsabilité chez les filles
 Nombre et pourcentage dans les différents rôles chiffres 2018-2019

Arbitres	46 022	29.20%
Juges	51 867	65.52%
Dirigeantes	270	48.56%
Organisatrices	4 481	49.78%
Reporters	546	66.50%
Secouristes	528	48.39%
Coachs	1 130	39.23%
Vice-présidentes	56	49.12%
TOTAL	104 900	41.88%

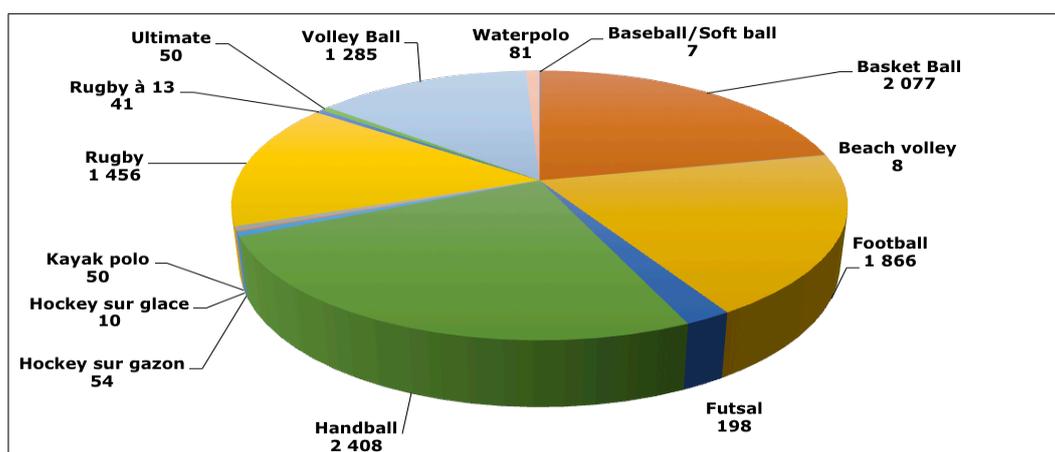


POUR INFORMATION – document en cours de réactualisation

c) Les sections sportives féminines état 2017-2018
Par activité hors sport collectif soit 12 253 filles sur 26 254 élèves inscrits.



Répartition des filles dans les sections sportives « sports collectifs » soit 9 591 filles sur 39 901 élèves inscrits.



III – Les cadres à l'UNSS

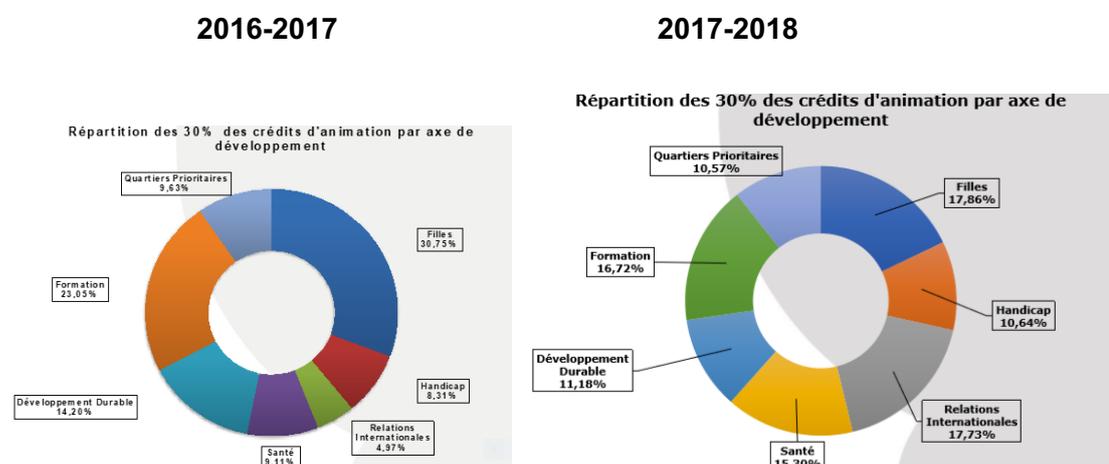
33.15% des cadres UNSS sont des femmes, à noter que le mode de recrutement au regard de l'intégration des cadres régionaux et départementaux, ne permet plus de réel contrôle de la part de notre fédération.

Cadres UNSS femmes	63
Cadres UNSS hommes	127
Total toutes structures confondues	190

➤ La représentation des femmes dans les instances de l'UNSS.

Assemblée générales de l'UNSS : élus et membres de droit	38%
Conseil d'administration de l'UNSS, élus et membres de droit	42%

IV - Des moyens fléchés



Depuis 2010 le dialogue de gestion direction nationale/services déconcentrés a permis un fléchage d'une partie des crédits d'animation par axe de développement
Ci-dessus la répartition 2016-2017 et 2017-2018.

Une baisse effective des actions ciblées sur la pratique féminine de 30% à 17,86%. Cela montre également que les services effectuent des actions vers les différents axes de développement et participent à proposer une offre variée sur les territoires.

D'autre part la baisse des subventions territoriales touche aussi les moyens attribués sur le développement spécifique de la pratique féminine et engendre des choix différents de la part de certains UNSS.

V. Les actions en faveur du développement de la pratique des filles.

- **Le Trophée Camille Muffat** : « les filles en or ». Evolution. Dans le cadre de la thématique « égalité filles/garçons » nous fêterons les filles et les garçons en or lors du CROSS/MGEN 2019 à Bordeaux.
- **Exposition Photo « Femmes & Filles sportives, de la licenciée à la championne »**
Cette exposition photo est à la disposition des services et de nos partenaires, à noter que l'exposition existe aussi en numérique.



- **La lycéenne MAIF RUN**

LA LYCEENNE MAIFrun associe une course solidaire, festive et un village d'animations sportives et culturelles

Conçue en 2016 et organisée pour la première édition à Paris sur le parvis de l'Hôtel de ville, dans la semaine dédiée à la journée internationale des droits des femmes, cette événement devenu national est implanté depuis dans de nombreuses Villes : Bordeaux, Besançon, Caen, Lyon, Montpellier, Nice, Strasbourg, Nîmes, Borgo (Corse), la Mahoraise (Mayotte), à la Réunion en Guadeloupe et en Martinique.

La lycéenne Maifrun a pour objet également de sensibiliser aux actions de développement durable. Cette organisation prend désormais une dimension responsable (compensation carbone- actions de compensation au sein de l'AS (plogging, recyclage du matériel, utilisation de gourde, sensibilisation sur la gestion de l'eau, alimentation...)

➤ **Labellisation « AS Egalité »**

Manque de représentation des AS lycées dans les demandes de labellisation AS « Egalité ».

Depuis deux années volonté d'orienter le dossier sur les critères suivants :

- % de filles/ % d'élèves filles scolarisée,
- Qualité du dossier et des supports,
- Existence d'un projet en lien avec le vivre ensemble.
- Impact sur l'établissement

VI - les perspectives et orientations à horizon 2024

- Des masters classes autour de la mixité et du vivre ensemble, de l'égalité de pratique entre les filles et les garçons en partenariat avec la direction générale de la cohésion sociale et le ministère de l'égalité femmes/hommes.
- Positionnement de l'UNSS en tant que vecteur d'actions sportives ou de thématiques transversales dans le cadre de la convention interministérielle (MEN et SE à l'égalité).
- Créer le lien dans les régions avec nos partenaires (DGCS et associatifs)
- Le devenir de « La lycéenne », action phare à destination des lycéennes et collégiennes des classes de 4^{ème} et 3^{ème} dans l'objectif de lutter contre l'abandon de la pratique entre le collège et le lycée de façon à créer des habitudes de pratique
- Le dossier du haut niveau de notre sport scolaire à savoir les sections sportives. Comment insuffler l'ouverture de sections sportives féminines ?

VII – Eléments d'orientation des actions à horizon 2024 définis lors de la CMN

En cours d'élaboration

La commission mixte nationale

Marie-Ange DAFFIS : Directrice nationale adjointe UNSS en charge du dossier

Carole MODIGLIANI-CHOURAQUI : Chargée de mission, Culture, sport, médias –
**Bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes –Direction générale de la
cohésion sociale**

Christophe MALENFANT (cadre UNSS) : directeur régional de l'académie de Grenoble
Cécile RAFFIN : directrice départementale de la Meuse

Olivier FRAPPIER : professeur d'EPS

Delphine GORDIANI : professeur d'EPS

Soraya CHIHEB : professeur d'EPS

Christophe PALMIRE professeur d'EPS, élus des AS

Cindy BECU : professeur d'EPS

Monique DURAND : professeur d'EPS